

Mission ministérielle des achats

APPEL A COMPETENCES (RFI)

**Évaluation de la coopération française au Maroc et au Sénégal :
enseignements de quinze années de partenariat
Note à l'attention des opérateurs économiques**

1. Précisions liminaires :

Le questionnaire joint à la présente note ne constitue ni une consultation, ni un appel d'offres, ni un quelconque engagement des porteurs du projet à lancer ultérieurement une consultation sur l'objet de la demande d'information.

Réciproquement, les réponses au questionnaire ne revêtent aucune valeur contractuelle de la part de leurs auteurs.

2. Objet et contexte de la demande :

La présente demande de réponses au questionnaire se place dans le cadre d'une évaluation à champ large inscrite dans la première programmation triennale (2026-2028) de la commission d'évaluation de l'aide publique au développement (CEAPD).

La CEAPD a été instituée dans le cadre de la loi n°2021-1031 du 4 août 2021¹ relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales. En complémentarité avec les travaux menés par la cour des comptes et par les services chargés de l'évaluation des ministères de l'économie et des affaires étrangères ainsi que de l'agence française de développement, son mandat est d'évaluer, de manière indépendante, la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la cohérence des stratégies, des programmes et des outils de la coopération au développement française. L'évaluation - parce qu'elle produit des données objectives et fiables - permet d'éclairer la décision publique, d'améliorer l'impact des programmes, d'informer les citoyens.

¹ Modifiée par la loi rectificatrice n°2024-309 du 5/04/2024, puis complétée par l'adoption du décret n°2025-117 du 8/02/2025, et par les arrêtés de nomination de son secrétaire général du 11/07/2025 et des experts, le 12/08/2025.

Mission ministérielle des achats

La demande d'information a pour objet d'identifier les opérateurs économiques susceptibles de répondre aux besoins, les solutions proposées et de déterminer des conditions générales de réalisation du projet.

3. Périmètre et durée du projet :

L'accord-cadre est conclu au bénéfice du MEAE et s'étendrait sur une durée de 36 mois.

4. Présentation générale du projet :

La présente demande d'informations est un appel à compétences concernant « l'évaluation de la coopération française au Maroc et au Sénégal : enseignements de quinze années de partenariat ». Elle se situe dans une logique comparative de deux cas contrastés de partenaires historiques de premier plan de la France et de forte concentration de sa coopération. Dans les deux pays coexistent des enjeux de développement, de lutte contre la pauvreté, d'intérêts géopolitiques et économiques, et de migration. L'évaluation vise à tirer des enseignements généraux sur les modalités d'intervention. En particulier, elle doit apprécier si et comment les objectifs de la coopération française sont définis, poursuivis et atteints, en tirer des recommandations pour accroître sa pertinence, son efficacité et son efficience dans des pays de même contraste.

Elle sera conduite par un prestataire indépendant, sélectionné à l'issue d'une procédure de mise en concurrence. Elle sera encadrée par un comité de pilotage dirigé par un rapporteur, assisté ponctuellement d'un groupe de référence à certaines étapes clefs. La forme de candidature (titulaire individuel, groupement conjoint, groupement solidaire), sera au choix du candidat. Cependant, compte tenu du caractère multidimensionnel de l'évaluation, toute candidature combinant une capacité à associer des compétences complémentaires sera particulièrement considérée.

A titre indicatif, l'étendue des prestations est la suivante :

- Les évaluations de cadres stratégiques et de partenariats
- Les revues de portefeuille de financement

Mission ministérielle des achats

- L'analyse de canaux, acteurs, instruments de financement, outils de pilotage et de suivi-évaluation
- L'analyse des résultats, effets et impacts.

5. Protection des informations communiquées :

L'exploitation des réponses est réalisée par la mission ministérielle des achats du MEAE. Les informations sont portées à la seule connaissance des membres du projet.

6. Modalités de correspondance et de remise des réponses :

Les opérateurs économiques intéressés transmettent leur réponse au questionnaire par courrier électronique via PLACE au plus tard **le 7 septembre 2026** (12h00, heure de Paris) :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&searchAnnCons&keyWord=audithuma&categorie=3&localisations=75>

Les opérateurs peuvent compléter le support de réponse fourni dans le présent dossier s'ils le souhaitent (PowerPoint de présentation par exemple).

➤ Contenu des dossiers de réponse :

Les réponses au questionnaire peuvent être présentées directement en complétant le document « support de réponse », joint à la présente note. Les opérateurs économiques peuvent compléter leur réponse en portant à l'attention de l'administration toute information qu'ils jugeraient utile.

➤ Demande de précisions et remise des dossiers de réponses :

Les opérateurs économiques peuvent demander des précisions sur la demande d'informations. La demande de précisions doit être adressée par courrier électronique via la PLACE.

Mission ministérielle des achats

7. Calendrier :

Dans le cadre des analyses préalables, les opérateurs économiques sont informés que des échanges par écrit ou des entretiens téléphoniques peuvent être organisés.

La consultation est susceptible d'être publiée sur la plateforme des achats de l'État (PLACE) au cours du mois de septembre – octobre 2026.